



Canadian Institute of Plumbing & Heating
L'Institut canadien de plomberie et de chauffage

A National Voice With Regional Roots | Une histoire régionale, une voix nationale

DEMANDE D'ADHÉSION DISTRIBUTEUR GROSSISTE ÉTABLI AU CANADA, MEMBRE AVEC DROIT DE VOTE

« Distributeur grossiste »: s'entend d'une personne qui a pour activité principale de distribuer à l'industrie des articles de plomberie et des produits connexes dont il a toujours en stock un assortiment général, dans des quantités suffisantes pour répondre aux besoins ordinaires de l'industrie dans sa région. Le Règlement de l'ICPC distingue deux catégories de grossistes : 1. Distributeur grossiste; 2. Spécialité: distributeur grossiste.

Le soussigné demande par la présente son adhésion à l'Institut canadien de plomberie et de chauffage/ Canadian Institute of Plumbing & Heating, et, si sa demande est acceptée, s'engage à respecter toutes les dispositions du Règlement de l'Institut. Le soussigné s'engage également à payer une cotisation annuelle calculée selon le barème approuvé par le Conseil d'administration de l'Institut.

- Veuillez calculer votre cotisation annuelle à partir de votre chiffre d'affaires au Canada l'an dernier, y compris les emplacements où vous entreposez et vendez des articles de plomberie, de chauffage et d'hydronique, des équipements d'adduction d'eau et des produits industriels.
- Vous trouverez ci-joint un formulaire de calcul des cotisations.
- Les cotisations sont dues le 1^{er} mai de chaque année.
- Envoyez-nous votre demande d'adhésion accompagnée d'un chèque du montant que vous avez calculé ou du numéro de votre carte de crédit.
- Le Conseil d'administration de l'ICPC examinera votre demande à sa prochaine réunion.
- Si votre demande est rejetée, vous serez remboursé intégralement.

Formulaire à remplir :

Entreprise

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Fax

Autre

Courriel

Site Web

1. Président de l'entreprise

2. Nom du demandeur

Poste

3. Signature

Date

4. Veuillez donner les noms de 3 FABRICANTS au maximum qui vendent régulièrement à votre entreprise des produits appartenant à chacune des catégories ci-dessous. Vous devez avoir le produit dans votre inventaire mensuel régulier.

4.1 Ligne complète d'articles de plomberie/appareils sanitaires :

4.2 Ligne complète de robinetterie et d'accessoires de plomberie :

4.3 Tubes et tuyaux :

4.4 Chauffe-eau :

4.5. Tuyaux, raccords et accessoires :

4.6. Ligne complète de tuyaux d'évacuation :

4.7. Équipements hydroniques :

4.8. Équipements pour systèmes d'eau potable :

4.9. Accessoires de salles de bain/douches :

4.10. Systèmes de commandes :

4.11. Ligne complète de valves :

4.12. Valves et bornes-fontaines municipales :

4.13. Appareils de chauffage à air chaud et de chauffage radiant :

4.14. Appareils de climatisation :

4.15. Raccords en tôle et composantes :

4.16. Équipements et fournitures de réfrigération :

4.17. Accessoires :

... à suivre

DEMANDE D'ADHÉSION : DISTRIBUTEUR GROSSISTE ÉTABLI AU CANADA

(veuillez cocher la case appropriée)

5. Quel est le territoire (géographique) de marketing de l'entreprise ?

Combien a-t-elle de succursales ?

6. Quelle est la valeur de l'inventaire mensuel moyen de l'entreprise ?

Moins de 500 000 \$ 500 000 à 1 000 000 \$ Plus de 1 000 000 \$

7. De quels autres groupes de produits votre entreprise assure-t-elle l'entreposage et la vente ?

Quel pourcentage du chiffre d'affaires total de votre entreprise ces produits représentent-ils ? %

8. Ventilation des ventes de l'entreprise :

Entrepreneurs en plomberie, chauffage et mécanique : %	Consommateurs : %	Veuillez préciser les autres : %
		<input type="checkbox"/> Constructeurs
		<input type="checkbox"/> Détaillants
		<input type="checkbox"/> Secteur industriel

9. Votre entreprise installe-t-elle les produits qu'elle vend ? OUI NON

10. Combien de personnes votre entreprise emploie-t-elle au Canada ?

Moins de 50 50 - 150 150 - 500 Plus de 500

11. a) Date de création de l'entreprise	Année :
b) Depuis combien de temps appartient-elle au propriétaire actuel ?	Nombre d'années :
c) Est-elle enregistrée ou incorporée au Canada ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> au fédéral <input type="checkbox"/> au provincial <input type="checkbox"/> NON

12. Votre entreprise est-elle affiliée à une autre entreprise canadienne ? OUI NON

Cette entreprise fait-elle partie de l'industrie de la plomberie et du chauffage ? OUI NON

Dans l'affirmative, veuillez donner le nom de cette entreprise et expliquer les relations que vous avez avec elle :

13. Conformité à la Loi canadienne anti-pourriel : « Oui, j'accepte de recevoir des communications électroniques de l'ICPC » :

14. Veuillez donner les noms et titres de vos principaux employés au Canada :

Nom	Titre
-----	-------

Lieu de travail

Nom	Titre
-----	-------

Lieu de travail

Nom	Titre
-----	-------

Lieu de travail

15. Pour aider le Comité ICPC des adhésions à formuler sa recommandation au Conseil d'administration, veuillez indiquer les trois raisons principales pour lesquelles vous souhaitez devenir membre de l'Institut (vous pouvez aussi joindre une liste séparée). Liste jointe

1.

2.

3.

MERCI DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADHÉSION À L'ICPC !
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICPC L'EXAMINERA À SA PROCHAINE RÉUNION

Institut canadien de plomberie et de chauffage
295 The West Mall, Suite 504, Toronto, ON M9C 4Z4
Tél. : 416 695 0447 ■ Fax : 416 695 0450 ■ Site Web : www.ciph.com



Canadian Institute of Plumbing & Heating
L'Institut canadien de plomberie et de chauffage

A National Voice With Regional Roots | Une histoire régionale, une voix nationale

FORMULAIRE DE CALCUL DES COTISATIONS 2016-2017 DISTRIBUTEUR GROSSISTE

- Le Conseil d'administration de l'ICPC a approuvé le barème de cotisations ci-dessous
- En vigueur pendant l'exercice financier de l'ICPC, du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017
- Les cotisations sont dues le 1^{er} mai ou au moment de l'envoi de votre demande d'adhésion

1. VEUILLEZ INDIQUER LE NOM DE VOS FILIALES, LE CAS ÉCHÉANT :

2. COTISATION DE BASE (chiffre d'affaires au Canada, y compris les succursales) (veuillez cocher la case appropriée)

Chiffre d'affaires de plus de 100 millions de dollars 4 500 \$

Chiffre d'affaires entre 50 et 100 millions de dollars 3 800 \$

Chiffre d'affaires entre 20 et 50 millions de dollars 2 600 \$

Chiffre d'affaires entre 1 et 20 millions de dollars 1 400 \$

COTISATION DE BASE (l'entrepôt du siège social doit être inclus) \$

3. SUPPLÉMENT D'EMPLACEMENTS (LE CAS ÉCHÉANT)

100 \$ pour chaque lieu d'entreposage et de vente d'un ou plusieurs articles de plomberie, appareils de chauffage et d'hydronique, équipements d'adduction d'eau et produits industriels de TVR.

EMBLEMES x 100 \$ = (Maximum - 80 emplacements ou 8 000 \$) \$

4. COTISATION ANNUELLE /SOUS-TOTAL (somme de 2 et 3) \$

5. PLUS la TPS/TVH de chaque province d'origine (calculée sur le sous-total en 4)
Enregistrement #10686 1669RT \$

6. MONTANT TOTAL DE LA COTISATION 2016-2017 (somme de 4 et 5) \$

**PRIÈRE DE RETOURNER UNE COPIE SIGNÉE DE CE FORMULAIRE ET
VOTRE PAIEMENT AVEC VOTRE DEMANDE**

SIGNATAIRE AUTORISÉ : SIGNATURE :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

OPTIONS DE PAIEMENT (veuillez cocher la case appropriée)

Pour payer avec une carte de crédit, prière d'envoyer un fax à l'ICPC au 416-695-0450

VISA MASTERCARD CHÈQUE

(En lettres moulées)

Nom du détenteur de la carte

Signature

Numéro de la carte

Date d'expiration

Code de sécurité de la carte (au verso de la carte)

**VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE CE FORMULAIRE À VOTRE PAIEMENT
ET EN GARDER UNE AUTRE AVEC VOS QUITTANCES DE TVH... Merci !**

Institut canadien de plomberie et de chauffage
295 The West Mall, Suite 504, Toronto, ON M9C 4Z4
Tél. : 416 695 0447 ■ Fax : 416 695 0450 ■ Site Web : www.ciph.com